



De nouvelles solutions de stationnement

Le stationnement sera remanié. Des places seront créées en nombre suffisant pour tous les nouveaux logements ainsi que des garages. Ces derniers ne seront pas construits en sous sol, afin de préserver la nappe phréatique, mais seront intégrés aux différentes constructions. D'autres stationnements seront également créés sur l'ensemble du quartier. De nouvelles places seront aménagées sur l'avenue Général Charles Delestraint ainsi que sur les nouvelles rues. Quant aux parkings des résidences, ils seront améliorés dans le cadre du réaménagement des pieds d'immeubles mené par Grand Lyon Habitat. De petites poches de parking seront enfin créées spécifiquement pour les usagers et clients du centre commercial.

Des espaces publics reverdis

Une place centrale verra le jour à proximité du centre commercial et l'espace Noëlle Grégoire sera réaménagé. Ils proposeront une série d'activités différentes allant du jardinage à la détente en passant par les jeux ou le sport pour les plus jeunes. Ce projet d'aménagement a été défini lors d'ateliers de coproduction rassemblant habitants et professionnels.



La future place centrale, proche du centre commercial

L'ensemble des espaces publics du quartier ainsi que les rues nouvelles et existantes seront par ailleurs agrémentés de nombreux arbres d'alignement, arbustes, haies de séparation et plantations diverses qui renforceront l'aspect vert du quartier et sa qualité visuelle. Ces différents espaces créeront par ailleurs de nouvelles connexions entre les espaces naturels (comme des promenades vers l'ancienne digue) et les abords des immeubles et résidences (jardins collectifs et individuels, squares, aires de jeux, entrées de résidence, ...).

La qualité environnementale, accessible pour tous

Le projet urbain veillera à rendre le quartier plus vert et à tisser des liens avec la nature toute proche, et c'est là plus qu'une nécessité. La Grappinière est en effet proche de la zone de captage de Crépieux-Charmy qui alimente l'agglomération lyonnaise en eau potable et il est donc impératif, afin de maintenir la qualité de cette dernière, de limiter la pollution et l'impact sur la nappe phréatique et sur son écosystème. Pour cela, dès la phase de conception, un soin particulier sera apporté à tous les aménagements urbains et aux nouvelles constructions. Il s'agira, par exemple, d'optimiser la collecte des eaux pluviales (afin d'éviter l'infiltration d'eaux souillées dans la nappe phréatique) ou encore de remplacer le stationnement souterrain par des parkings de surface intégrés aux immeubles.

D'autre part, la construction de type bioclimatique sera exigée pour tous les nouveaux immeubles et les logements individuels seront même de type passif : orientation bien étudiée, isolation renforcée, modes de chauffage performant, recours aux énergies renouvelables. Optimiser ainsi l'efficacité énergétique des immeubles permet d'alléger considérablement les dépenses de chauffage tout en participant à la préservation de l'environnement.

Les partenaires financiers du projet :



LES HABITANTS AU COEUR DU PROJET

Les ateliers de coproduction Noëlle Grégoire

Le futur aménagement de l'espace Noëlle Grégoire est le résultat d'ateliers de coproduction qui se sont tenus entre octobre 2007 et janvier 2008. Ces derniers ont rassemblé des usagers, des professionnels chargés de la gestion du site et l'architecte paysagiste Michel Lapalu. Ensemble, ils ont dessiné petit à petit ce futur espace en conciliant d'une part les souhaits des habitants et d'autre part les possibilités techniques et financières. Le résultat complet de ces ateliers est disponible au Grand Projet de Ville (24 rue Émile-Zola) ou sur le site internet www.gpvvaulxenvelin.org.

Votre avis nous intéresse !

Le projet de rénovation du quartier débute et s'achèvera dans plusieurs années. Au cours de cette période, différentes questions continueront d'être abordées à travers le nouveau dispositif de concertation proposé par l'équipe municipale et qui comprend notamment deux réunions publiques annuelles (pour l'année 2010, elles se tiendront le 19 juin et le 9 décembre). Par ailleurs, de nouveaux ateliers de concertation ouverts aux personnes intéressées seront organisés dans quelques mois afin de définir les modes de gestion des futurs jardins partagés.

Restez informé

Durant toute la phase de travaux, vous serez informé de tout changement d'usage important dans le quartier, du déroulement des chantiers et des nuisances éventuelles par le biais de plaquettes d'information, de panneaux de chantier ou encore d'affiches et par le biais du site internet www.gpvvaulxenvelin.org. Vous gardez également la possibilité de vous informer, de réagir et de vous exprimer sur les aménagements futurs. Pour cela, vous pouvez prendre contact avec Ychem Sallouh, chargé de développement pour le Grand Projet de Ville, ou vous rendre à sa permanence (cf. informations ci dessous).

Perspective de l'espace Noëlle Grégoire réaménagé



S'informer sur les projets ?

L'espace d'information du Grand Projet de Ville vous permet de trouver plus d'informations sur différents projets de la ville. Vous pouvez également contacter le chargé de développement qui s'occupe de votre secteur :

• **Espace d'information**
Grand Projet de Ville
24, rue Émile-Zola
Tél : 04 37 45 32 25
contact@gpvvaulxenvelin.org

• **Ychem SALLOUH**
Chargé de développement
Grappinière - Grollières -
Noirettes - Petit Pont
Tél : 04 37 45 11 41
vaulx.ysallouh@grandlyon-dsu.org

Permanence :
Centre Social Georges Levy
les mercredis de 14h à 16h

www.gpvvaulxenvelin.org

LES PROJETS PAR QUARTIERS

Vaulx-en-velin
Grand projet de ville

La Grappinière, un quartier pour tous



La Grappinière dans les années 60, avant la construction de la ZUP

Le saviez vous ?

Construit au milieu des années 60, la Grappinière est l'un des premiers grands ensembles de la commune et marqua, à l'époque, la mutation urbaine d'un secteur encore rural et à l'habitat éclaté.

D'autres quartiers lui emboîtèrent le pas par la suite : les Barges, le Petit Pont et, quelques années plus tard, la Zone à Urbaniser en Priorité (ZUP) qui gagna les terres agricoles au sud du village au prix de l'urbanisation galopante des années 70.

Aujourd'hui, la Grappinière demeure l'une des limites de la ville bâtie et s'offre des liens particuliers avec la nature environnante : le parc Elsa Triolet qui la sépare du village ou encore la grande digue (actuel chemin Balmont), qui, une fois franchie, rappelle pleinement l'héritage agricole de la commune.

Vaulx-en-velin
Grand projet de ville

24, rue Émile-Zola - 69120 Vaulx-en-Velin
Tél. : 04 37 45 32 25 // Fax : 04 37 45 32 26
contact@gpvvaulxenvelin.org

La Grappinière, un quartier pour tous
Juin 2010 - 2 000 exemplaires
Communication Grand Projet de Ville
Crédit photo : Laurence Danière, Gérard Alloin,
Jean-Loup Bertheau, archives municipales.

Document imprimé sur du papier recyclé à 100% de papier recyclé et 100% de bois issu de forêts gérées durablement



Si la Grappinière a les yeux tournés vers un avenir qui valorise ses richesses humaines et naturelles, ce quartier a les pieds enracinés dans une double histoire longue, riche et, parfois, douloureuse :

Une première histoire qui s'écrit entre Vaulx et le Rhône, faite de crues, de terre inondées et de tentatives d'endigement. Une histoire où des hommes et des femmes luttèrent contre les éléments pour ne pas perdre une richesse précieuse : leur terre.

Une seconde histoire qui s'écrit, elle, entre Vaulx et le Monde, faite d'accueil de populations les plus modestes de toutes les origines, de solidarités et de luttes. Une histoire où des hommes et des femmes luttèrent contre les injustices pour ne pas perdre une autre richesse toute aussi précieuse : leur dignité.

Au moment où la Grappinière va subir une profonde et positive transformation, nous ne devons pas oublier ces histoires qui ont façonné ce quartier et notre ville en général.

La Grappinière illustre donc parfaitement notre volonté de favoriser le développement de tous les quartiers, en valorisant leur identité propre, en assurant leur qualité tout en restant accessibles à tous les habitants.

Mais une ville n'est pas une suite de quartiers séparés les uns des autres. Nous serons tout aussi vigilants à ce que la Grappinière soit mieux reliée tant aux territoires proches (Village, Mas du Taureau...) qu'à des territoires plus éloignés (Grand Parc, Lyon, sud de la commune...).

Pour assumer ces objectifs, le projet urbain devra répondre à quatre enjeux majeurs :

- Le renforcement de l'attractivité du quartier, en améliorant la qualité du patrimoine bâti et des équipements publics (résidentialisations, restructuration du groupe scolaire, reconstruction de l'école maternelle et du centre commercial de proximité) et en renforçant l'accompagnement social,

- Un habitat de qualité en diversifiant les formes et les produits de logements tout en étant attentif à ce que cette qualité environnementale soit accessible à tous,

- L'ouverture sur les espaces naturels en affirmant le caractère «vert» de La Grappinière, en insistant sur l'aspect paysager des espaces publics et privés.

- Le désenclavement du quartier, en favorisant les liaisons avec le reste de la ville et l'agglomération (amélioration de l'offre de la ligne C3, voies nouvelles),

C'est donc ce fin équilibre, entre le respect de nos identités et la participation au développement de l'agglomération, qui doit être la base d'une ville qui souhaite maîtriser son développement pour ne laisser personne sur le bord de la route. Le projet urbain de la Grappinière devra être exemplaire dans ce sens.

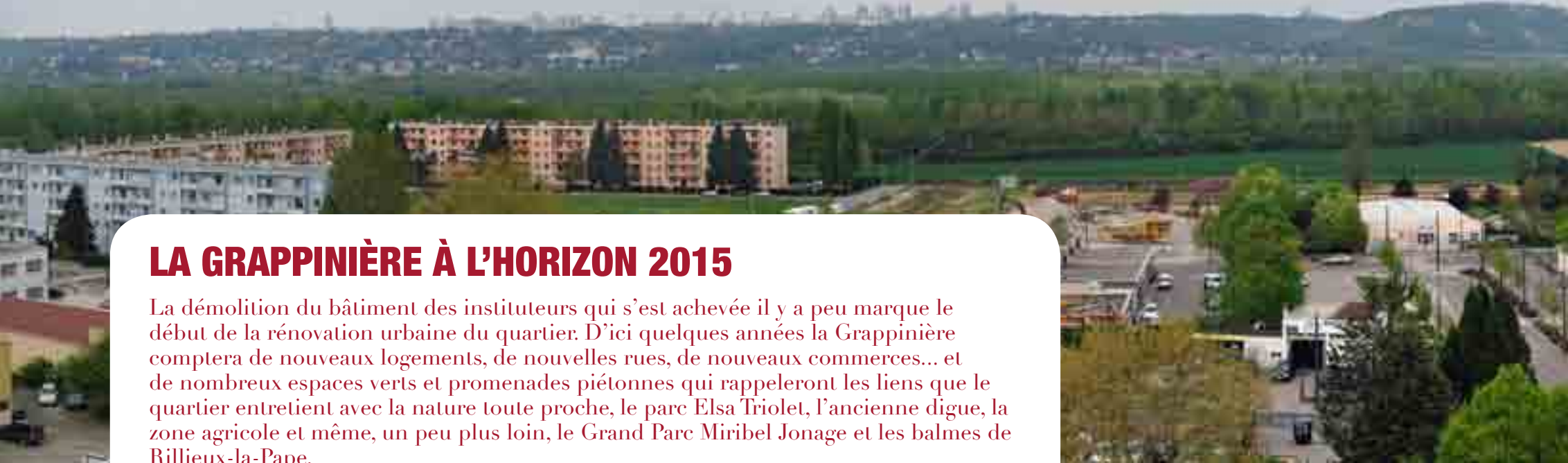
Bernard GENIN,
Maire de Vaulx-en-velin
Conseiller Communautaire
du Grand Lyon

Maurice CHARRIER,
Vice-Président du Grand Lyon,
en charge de la Politique de la
Ville et de la Cohésion Sociale



Juin 2010

Éditorial



LA GRAPPINIÈRE À L'HORIZON 2015

La démolition du bâtiment des instituteurs qui s'est achevée il y a peu marque le début de la rénovation urbaine du quartier. D'ici quelques années la Grappinière complera de nouveaux logements, de nouvelles rues, de nouveaux commerces... et de nombreux espaces verts et promenades piétonnes qui rappelleront les liens que le quartier entretient avec la nature toute proche, le parc Elsa Triolet, l'ancienne digue, la zone agricole et même, un peu plus loin, le Grand Parc Miribel Jonage et les balnes de Rillieux-la-Pape.



La Grappinière vue du ciel

Des logements pour tous

A terme, la Grappinière comprendra environ 230 nouveaux logements. Une cinquantaine d'entre eux seront de type HLM et viendront compléter l'offre en logement social du quartier. Les logements restant seront quant à eux disponibles soit en accession à la propriété (dont une partie en accession sociale), soit en location libre.

Les nouvelles constructions proposeront différents types d'habitat :

- Le cœur du quartier comprendra de l'habitat collectif qui sera situé dans des immeubles hauts de 5 étages maximum et qui intégreront, pour certains, des commerces et des activités économiques en rez-de-chaussée.
- Une partie des logements sera de l'habitat intermédiaire, il s'agit dans ce cas de petits immeubles qui proposent des logements avec des entrées individualisées et des espaces extérieurs privatifs.
- Des logements individuels avec jardins seront enfin construits le long de la digue (chemin de Balmont).

Résidentialisation: réaménager et embellir les pieds d'immeubles

La residentialisation consiste à embellir les abords d'un immeuble et de les réaménager afin de créer des espaces verts, des jardins d'agrément, des aires de jeux pour les enfants, de rénover les entrées et d'améliorer le stationnement et les accès en voiture.

Le bailleur social Grand Lyon Habitat s'est tout d'abord attelé à la résidentialisation du bâtiment H (en 2005) puis, récemment, à celles des bâtiments K, L et M. Prochainement, ce sera au tour des bâtiments C, C', D, E, F et G de voir leurs abords réaménagés, puis des bâtiments I et J, un peu plus tard.

Plus d'information :

Grand Lyon Habitat, Agence de Vaulx-en-Velin 6, chemin du Grand Bois - 69120 Vaulx-en-Velin
Tél. : 04 78 79 51 69

Le groupe scolaire Henri Wallon

Le groupe scolaire sera restructuré. Cette opération permettra d'une part de recentrer toutes les activités autour du bâtiment principal et, d'autre part, de libérer de l'espace afin de construire de nouveaux logements et d'aménager une nouvelle rue. Cette opération a débuté il y a peu avec la démolition du bâtiment des instituteurs et s'achèvera en 2014 avec la reconstruction de l'école maternelle et du restaurant scolaire.

Commerces de proximité et activités économiques

Le pôle commercial de la Grappinière sera profondément transformé. Les bâtiments actuels seront démolis et à leur place fleuriront de nouveaux immeubles qui s'agenceront de part et d'autre d'une nouvelle rue. Au rez-de-chaussée de ces derniers se situera plus de 1000 m² de surface commerciale et 700 m² de locaux dédiés aux activités économiques.

Pour ce qui est des commerces, l'objectif est de préserver une offre de proximité (boulangerie, pharmacie, brasserie, salon de coiffure, épicerie-boucherie et tabac presse) car les pôles commerciaux du village et du Mas du Taureau sont proches et possèdent un nombre conséquent de magasins. Les commerçants actuels seront prioritaires pour s'implanter dans les futurs locaux.

L'implantation d'activités économiques s'appuie sur deux atouts majeurs pour le développement économique du secteur : la proximité de grandes voies de communication (périphérique et autoroutes) d'une part et le dispositif Zone Franche Urbaine qui propose différentes exonérations aux entreprises qui s'implantent et qui créent de l'emploi sur le quartier.

Déplacements: place aux modes doux!

Favoriser les modes doux, c'est mieux partager l'espace public afin d'accorder plus de place et de sécurité aux déplacements à pied ou à vélo. C'est également, à terme, une manière de préserver le cadre de vie des riverains en réduisant le bruit et la pollution générés par la circulation automobile.

Cela peut se traduire par le développement des transports en commun. Par exemple : la création de la ligne de trolleybus C3, qui relie directement la Grappinière, le centre de Vaulx-en-Velin et le centre de Lyon et pour laquelle il s'agira d'améliorer fréquence et régularité. Cela se traduira également, sur le quartier, par la création de venelles, de chemins piétons bien définis et par une série d'aménagements spécifiques (ralentisseurs, passages piétons surélevés, barrières de sécurité et anti deux roues...) qui limiteront la vitesse des voitures et deux-roues. De cette manière, les déplacements seront rendus plus aisés et plus sûrs pour les piétons comme pour les cyclistes, d'autant que ces derniers bénéficieront également du prolongement de la piste cyclable de l'avenue du 8 mai 1945 vers le village.

Enfin, de nouvelles rues desserviront les nouveaux logements et d'autres relieront l'avenue du 8 mai 1945. Elles rendront ainsi le quartier traversant et faciliteront l'accès aux différentes résidences.



Le trolleybus C3 relie la Grappinière, le centre ville de Vaulx-en-Velin, la gare de la Part Dieu et la Presqu'île de Lyon.

L' **Espace Noëlle Grégoire** proposera des aires de jeux pour les petits, un terrain multisport, des jardins partagés et de vastes espaces verts et d'agrément qui se poursuivront sur la future place centrale.

Programme de **14 logements** intermédiaires.

18 maisons passives (qui consomment peu d'énergie) avec jardins individuels seront construites le long de la digue.

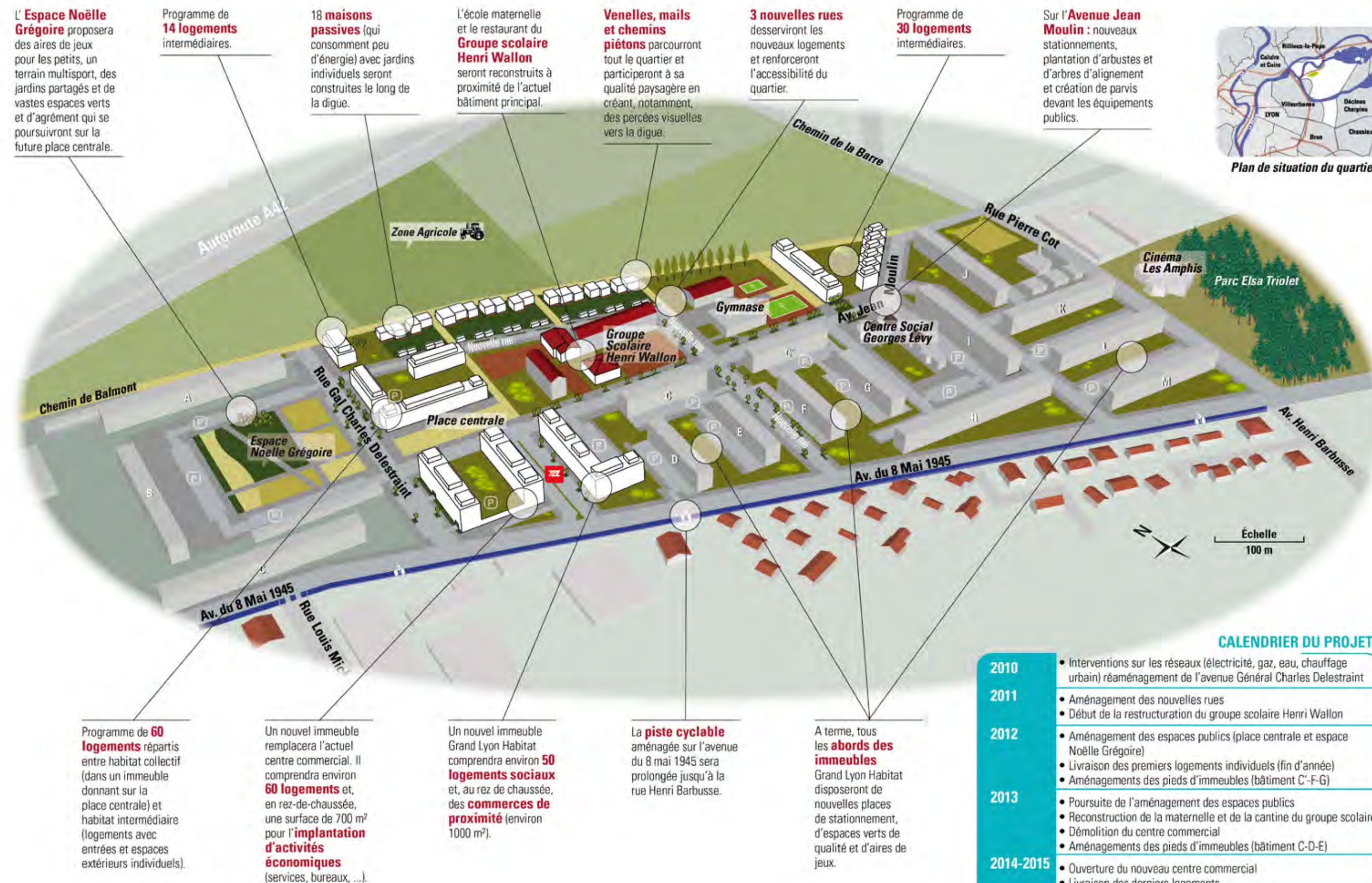
L'école maternelle et le restaurant du **Groupe scolaire Henri Wallon** seront reconstruits à proximité de l'actuel bâtiment principal.

Venelles, mails et chemins piétons parcourront tout le quartier et participeront à sa qualité paysagère en créant, notamment, des percées visuelles vers la digue.

3 nouvelles rues desserviront les nouveaux logements et renforceront l'accessibilité du quartier.

Programme de **30 logements** intermédiaires.

Sur l'**Avenue Jean Moulin** : nouveaux stationnements, plantation d'arbustes et d'arbres d'alignement et création de parvis devant les équipements publics.



Plan de situation du quartier

CALENDRIER DU PROJET

2010	• Interventions sur les réseaux (électricité, gaz, eau, chauffage urbain) réaménagement de l'avenue Général Charles Delestraint
2011	• Aménagement des nouvelles rues • Début de la restructuration du groupe scolaire Henri Wallon
2012	• Aménagement des espaces publics (place centrale et espace Noëlle Grégoire) • Livraison des premiers logements individuels (fin d'année) • Aménagements des pieds d'immeubles (bâtiment C'-F-G)
2013	• Poursuite de l'aménagement des espaces publics • Reconstruction de la maternelle et de la cantine du groupe scolaire • Démolition du centre commercial • Aménagements des pieds d'immeubles (bâtiment C-D-E)
2014-2015	• Ouverture du nouveau centre commercial • Livraison des derniers logements • Fin de l'aménagement des espaces extérieurs